



## Exercice 2

## Traiter les provisions pour dépréciation des créances

Vous êtes employé(e) dans la société Renodié, spécialisée dans la commercialisation d'appareils ménagers.

Mlle Renodié, gérante de la société, vous demande de traiter les opérations d'inventaire concernant certains clients. Nous sommes le 07/01/N.

1. Complétez l'état des créances au 31/12/N-1 (annexe 3) d'après l'état des créances de l'année précédente (annexe 1) et d'une note d'informations de Mlle Renodié (annexe 2).
2. Enregistrez les écritures nécessaires dans le bordereau de saisie (annexe 4).

### Annexe 1

État des créances				
Clients	Créances TTC au 01/01/N-1	Règlements effectués en N-1	Provisions au 31/12/N-2	Observations en N-1
Dufour	4 274,00 €	850,00 €	1 072,00 €	Récupération prévue 40%
Electrom	6 362,00 €	2 562,00 €	3 723,00 €	Perte prévue 50%
Miran	1 245,00 €	0,00 €	833,00 €	Insolvable
Pontieux	1 783,00 €	1 783,00 €	447,00 €	A payé sa dette
Salette	2 148,00 €	1 074,00 €	898,00 €	Insolvable pour le solde

### Annexe 2

• le client Tout pour la maison est douteux. Le montant de sa créance est de 3126,00 € TTC. On espère récupérer 70% de la créance.

• le client Chavernac est en liquidation judiciaire. Le montant de sa créance est de 1632,00 € TTC. On ne peut pas être payé.

### Annexe 3

État des créances au 31/12/N-1						
Clients	Créances		Provisions		Réajustement	
	TTC	HT	N-2	N-1	Dotation	Reprise



**Exercice 3**

**Traiter les provisions pour dépréciation des titres**

*Vous travaillez dans la société Sport 1000, spécialisée dans la vente de matériels, accessoires de sport et dans la maintenance des équipements. Le 10/01/N, M. Dunoyer, gérant de la société, vous demande de traiter les provisions concernant les VMP (actions).*

**1.** À partir de l'état du portefeuille avant inventaire (annexe 1), complétez l'état des titres pour l'année N-1 (annexe 2).

**2.** La cession de 70 titres « Carrefour » a été constatée en comptabilité. Des frais pour 25,00 € TTC ont été retenus par la banque. Seule l'écriture suivante a été passée :

512 471	18/05//N-1 Banque Compte d'attente <i>Cession de 70 titres « Carrefour »</i>	5 250,00	5 250,00
------------	---	----------	----------

Régularisez la vente des titres dans le bordereau de saisie (annexe 3).

**3.** Enregistrez les écritures concernant les provisions dans le bordereau de saisie (annexe 3).

**Annexe 1**

État du portefeuille avant inventaire						
Titre	Date d'acquisition	Nombre de titres au 31/12/N-2	Prix d'achat unitaire (en €)	Cours au 31/12/N-1	Provision au 31/12/N-2	Observations courant N-1
ELF	07/10/N-2	70	152,00	149,30	490,00	
AXA	15/02/N-3	120	132,40	136,50	420,00	
Orange	24/07/N-3	80	57,00	55,70		
Carrefour	19/01/N-4	170	68,30	77,80	425,00	Cession de 70 titres au cours de 75,00 €

**Annexe 2**

État du portefeuille au 31/12/N-1										
Titres	Nombre	Achat		Cours moyen au 31/12/N-1	Écart unitaire		Provisions		Ajustement	
		Date	Cours		Plus-value	Moins-value	au 31/12/N-1	au 31/12/N-2	Dotation	Reprise







**Annexe 3**

État des créances au 31/12/N-1								
Créances	Montants en €		% de perte	Provisions		Ajustement		Observations
	TTC	HT		N-2	N-1	Dotation	Reprise	
<i>Créances douteuses en N-2</i>								
– Top Bijou	5 457,00			1 825,00				Porter la provision à 60 %. Insolvable. Porter la provision à 30 %.
– Or / Argent	2 873,00			1 682,00				
– Chic Bijou	3 985,00			2 332,00				
<i>Créances douteuses en N-1</i>								
– Bijou Pro	2 777,00							On espère récupérer 45 %.
<i>Créances irrécouvrables en N-1</i>								
– Bijou Affaires	1 983,00							A réglé 383 € pour solde.

**Annexe 4**

Note de Mme Montanel
– Nous avons décidé de faire repeindre le magasin et l'atelier en N. Le devis, reçu en N-1, s'élève à 12 000 €. Mais nous avons aussi décidé de l'étaler sur trois ans.
– Un litige est en cours avec un client. Prévoir une provision de 300 €.
– Une provision de 200 € a été enregistrée concernant la litige avec notre fournisseur. Le tribunal a statué en notre faveur

**Annexe 5**

État des stocks				
Nature du stock	Balance avant inventaire		Données après inventaire	
	Stock	Provision	Stock	Dotation
Matières premières	2 183,00	210,00	1 855,00	
Produits finis	4 674,00	189,00	4 889,00	315,00



## QUELQUES RAPPELS

Une provision constate la dépréciation possible mais non définitive d'un élément d'actif.

### 1. Les provisions pour dépréciation des stocks

Deux étapes sont obligatoires pour enregistrer les stocks :

- l'annulation du stock initial : le compte de variation de stock (603 ou 713) est débité et le compte de stock est crédité ;
- la création du stock final : le compte de stock est débité et le compte de variation de stock est crédité.

En ce qui concerne les provisions sur stocks, il est nécessaire :

- d'annuler la provision sur le stock initial ;
- de créer la provision sur le stock final.

### 2. Les provisions pour dépréciation des créances

La provision permet de constater la perte possible pour non-paiement. Plusieurs écritures sont à effectuer :

- le constat du client douteux : 416 (débit) à 411 (crédit) ;
- l'ajustement de la provision : 681 (débit) à 491 (crédit) si dotation,  
491 (débit) à 781 (crédit) si reprise ;
- l'insolvabilité du client : 654 (débit pour le montant HT de la créance),  
44571 (débit pour le montant de la TVA),  
416 ou 411 (crédit selon la nature du client) ;
- l'annulation de la provision pour un client douteux insolvable : 491 (débit) à 781 (crédit).

Le calcul de la provision se fait sur le montant HT de la créance.

### 3. Les provisions pour dépréciation des VMP

À l'inventaire, il faut comparer la valeur d'inventaire (cours moyen du mois de clôture) avec la valeur d'acquisition (cours moyen pondéré, selon la méthode comptable, ou PEPS, selon la méthode fiscale) :

- si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition, alors il y a dotation aux provisions pour la moins-value ;
- si la valeur d'inventaire est supérieure à la valeur d'acquisition, alors il n'y a pas d'écriture.

Pour les titres de même nature, il est possible de compenser plus-value et moins-value.

À la clôture d'un exercice, les provisions déjà enregistrées doivent être ajustées (dotation en cas d'augmentation ou reprise en cas de diminution).

### 4. Les provisions pour risques et charges

À la clôture d'un exercice, les provisions pour risques et charges permettent de prévoir un risque (exemple : un litige) ou une charge (exemple : une grosse réparation) probable et approximatif(ve) qui sera enregistré(e) définitivement lors d'un exercice futur.